

# Loi « plein emploi » : **NON** AU « TRAVAILLE ET FERME LA » !

**Le 10 juillet a débuté l'examen parlementaire du projet de loi relatif au plein emploi. Pour Macron « plein emploi » à une signification bien particulière. Pour lui et son gouvernement il s'agit que le monde du travail soit tout entier précaire, sans statut protecteur, et donc pieds et mains liés au patronat et à la finance.**

Le premier titre de cette loi intitulé « accompagnement plus personnalisé des demandeurs d'emploi dans le cadre d'engagement unifié et d'un régime de droits et devoirs rénové » est trompeur : en réalité il s'agit surtout des devoirs et du contrôle des chômeurs-euses, avec en contrepartie de la signature d'un « contrat d'engagement » qui les soumet à des contraintes supplémentaires. Car le but poursuivi est limpide : que les précaires, chômeurs ou allocataires RSA n'aient d'autre choix que d'occuper n'importe quel emploi (surtout les plus dégradés) sous peine de perdre leur maigre subsistance !

Alors que règne à nouveau la petite musique de l'austérité, ce sont ainsi de nouvelles économies qui sont recherchées. Et comme lors de la précédente réforme chômage, quoi de mieux que les précaires pour cela ! Le gouvernement pense avoir les coudées franches pour réduire à nouveau la durée de versement des allocations chômage ou priver ses allocataires du RSA, ce maigre filet de sécurité d'à peine 600 € par personne par mois pour (sur)vivre. Et si s'agissant des chômeurs-euses, ce sera à France Travail de gérer, ce sera aux collectivités territoriales et à leurs moyens disparates de s'occuper des allocataires du RSA : toujours pas d'égalité de traitement donc ! Dans son entreprise de casse des services publics, les possibilités de privatiser et sous-traiter le contrôle du chômage et des allocataires seront également élargies mettant ainsi en péril les plus fragiles...

Ce projet de loi catastrophique vient d'être adopté par le Sénat. La communication gouvernementale ne saurait tromper personne : le but c'est de faire travailler les travailleurs-euses précaires à faible coût et sans protection voire même gratuitement ! Le prochain tour aura lieu à la rentrée à l'Assemblée Nationale : tout comme la réforme des retraites, le mouvement social doit s'opposer à un projet qui conditionne la survie des millions de travailleurs-euses au bon vouloir du patronat et des capitalistes.

**Pour Solidaires, face au chômage et à la précarité, il faut un réel partage du travail, une réduction du temps de travail, et un salaire continu entre deux emplois à hauteur minimale du SMIC, financé par un fond patronal !  
Sans emploi mais pas sans salaire : la loi dite plein emploi est l'occasion d'imposer nos revendications de progrès social.**

**Alors en septembre, on y va et fortement !**